

DOSSIER DE PRESSE

# De l'esclavage à la citoyenneté

**Les noms attribués aux nouveaux Citoyens  
à Fort-de-France en 1848**

**Samedi 19 Mai 2018**

de 9 h 30 à 12 h

**Grand Carbet**

Parc Culturel Aimé Césaire

**RENSEIGNEMENTS**

☎ 05 96 71 66 25

✉ [sermac.infos@gmail.com](mailto:sermac.infos@gmail.com)

📍 Sermac

**CONTACT COMMUNICATION**

☎ 06 96 37 87 04



## De l'esclavage à la citoyenneté

Dans le cadre du programme Gloryè 22 Mè de la Ville de Fort-de-France, le SERMAC et l'Association Martiniquaise de recherche sur l'Histoire des Familles (AMARHISFA) proposent une matinée entre Histoire et Culture : conférence-débat, animations et vernissage d'exposition. Nous invitons les Martiniquais à venir nombreux pour découvrir les noms de ceux qui sont peut-être les ancêtres fondateurs de leur famille.

Après le **soulèvement populaire du 22 Mai**, le Gouverneur **Rostoland**, par arrêté du 23 Mai 1848, abolit l'esclavage en Martinique, et ce avant l'arrivée sur notre sol, le 3 Juin, du décret d'abolition du 27 Avril 1848 pris par le Gouvernement Provisoire de la II<sup>e</sup> République, qui dirige la France depuis le renversement du Roi Louis-Philippe.

**73 000 personnes** accèdent ainsi à la liberté. On les appelle « **les nouveaux citoyens** ». Ils sont désignés ainsi pour les distinguer des « *libres de couleurs* » affranchis avant l'abolition de l'esclavage et déjà pourvus d'un nom. Ayant été considérés comme des biens meubles pendant la période esclavagiste, ils n'ont pas de nom de famille transmissible mais juste un prénom ou un sobriquet. Il faut se rappeler que les Africains déportés et réduits en esclavage sur le sol martiniquais, d'emblée, étaient baptisés et recevaient des prénoms chrétiens, faisant fi de leurs noms africains et de leurs divinités africaines. Il a donc été nécessaire, en 1848, d'attribuer des noms aux nouveaux citoyens pour leur permettre d'exercer leurs droits civils et civiques et notamment de voter aux élections législatives et municipales qui devaient avoir lieu incessamment.

Cette vaste opération de dénomination d'être humains démarra en septembre 1848. Il était prévu qu'elle soit menée à bien en deux mois ; en fait, sa fin officielle fut décrétée en 1858, mais elle se prolongea en réalité bien au-delà de 1860.

Cette tranche de l'histoire de la Martinique – que nous partageons avec la Guadeloupe, la Guyane, la Réunion – est extrêmement importante, car **beaucoup de Martiniquais, aujourd'hui, portent des noms de famille « forgés » au cours de cette opération de dénomination.**

## Le nom de famille : un marqueur d'identité

La quête identitaire qui caractérise notre époque a mis en relief l'importance du nom de famille. En effet, il fait partie de notre identité, il nous singularise dans la société où nous vivons, il est transmissible aux nouvelles générations et nous relie à nos ancêtres. Il est constitutif d'une lignée. Les martiniquais, au fil des générations, se sont appropriés les noms donnés en 1848, qui font maintenant corps avec leur personnalité. Au point de ne même plus remarquer certains noms qui ont une connotation péjorative.

## Fort-de-France : les registres perdus

Les noms donnés aux nouveaux citoyens étaient consignés dans des registres d'état civil spéciaux, appelés registres d'individualité. Ces précieux registres n'ont été établis qu'en un seul exemplaire. A Fort-de-France, huit registres ont été ouverts, mais six ont été perdus du fait sans doute des catastrophes naturelle ou humaine (le grand incendie de 1890 et le méga-cyclone de 1891).

Il y avait, en 1848, environ **6 000 nouveaux citoyens** répartis sur les habitations-sucreries de Fort-de-France et de Case-Navire. Rappelons qu'en 1848, une partie du territoire de Case-Navire – érigée en commune en 1888 et qui sera dénommée Schoelcher en 1889 – relevait administrativement de Fort-de-France.

Le dépouillement des deux registres d'individualité subsistants nous livrent l'identité de 1632 nouveaux citoyens. Les recherches longues et ardues effectuées par l'AMARHISFA ont permis de récupérer 790 noms supplémentaires. En définitive, 2 422 nouveaux citoyens ont été identifiés, soit 40 % du total. La méthodologie de cette recherche sera explicitée au cours de la conférence. La déperdition, probablement irrémédiable, peut être estimée à plus de 3 500 nouveaux citoyens, dont nous n'avons pas l'identité.

**Ne ratez pas ce rendez-vous pris avec notre histoire** le samedi 19 mai 2018 à partir de 9 h 30 au Grand Carbet de Fort-de-France.

### PROGRAMME DE LA MANIFESTATION

🕒 **UN EXPOSÉ SUR LE CONTEXTE HISTORIQUE EN 1848**

🕒 **DU THÉÂTRE** avec la mise en scène d'un bureau d'état civil à Fort-de-France en 1848.

Les comédiens issus de l'**atelier Théâtre du SERMAC**, dirigés par Élie Pennont, nous feront vivre ce moment exceptionnel – et étrange – où des milliers de personnes reçoivent leurs noms de famille.

Puis nous assisterons à la mise en espace d'un texte d'Aimé Césaire avec **Jean-Claude Duverger et Élie Pennont**.

🕒 **DE LA MUSIQUE** avec des intermèdes musicaux proposés par **Kzo Jean-Baptiste**, accompagné de son **atelier tradition populaire du SERMAC**.

🕒 **UN EXPOSÉ D'ALEX BOURDON SUR L'ATTRIBUTION DES NOMS** abordera les enjeux, les techniques de fabrication de noms, noms choisis et noms imposés, noms africains subsistants. Le portrait sociologique des nouveaux libres et celui des donneurs de noms seront esquissés.

🕒 **UN DÉBAT** avec le public

🕒 **LE VERNISSAGE D'UNE EXPOSITION**, qui permettra au public de découvrir les 2422 nouveaux citoyens identifiés de Fort-de-France, dont les noms vont être gravés sur des panneaux d'exposition.

### L'AMARHISFA

L'AMARHISFA est composée de généalogistes amateurs et bénévoles qui oeuvrent à la connaissance de l'histoire des familles, la sauvegarde et la diffusion de la mémoire collective du peuple martiniquais. Ses champs de recherches sont : les patronymes attribués en Martinique aux déportés d'Afrique affranchis avant 1848 et en 1848, l'immigration indienne (1853–1883), les victimes des éruptions de 1902.

#### Contact

📄 AMARHISFA BP 902,  
97245 Fort-de-France

✉ amarhisfa@yahoo.fr

🌐 www.amarhisfa.fr